

Guide d'appui aux Immigrants

Ansião



Bienvenu/e à l' Ansião!

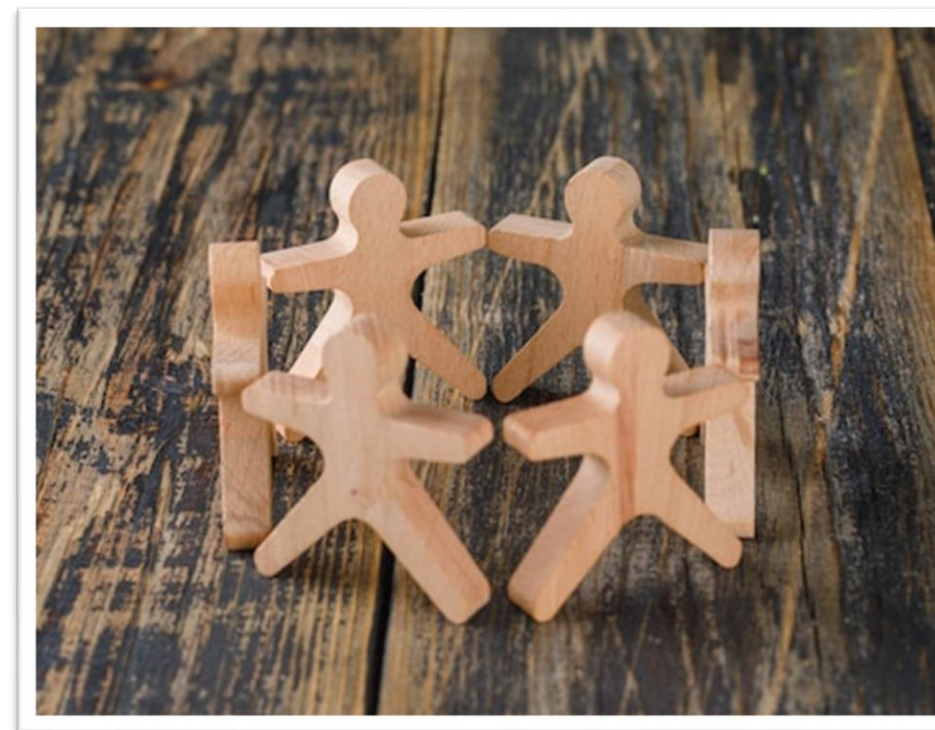
L'objectif de ce guide d'appui est de fournir des informations utiles pour aider les personnes venant d'autres pays à s'installer sur la commune d'Ansião, en particulier celles qui ne parlent pas portugais.

Élaboré par l'Équipe *Radar Social d'Ansião*, il ne substitue pas la consultation des sources gouvernementales, qui seront recommandées ci-après. De plus, en raison de la nature des relations entre les pays de la CPLP, certaines spécificités n'ont pas pu être prises en compte ici. De même, toutes les particularités relatives aux personnes réfugiées et/ou demandeuses d'asile ne sont pas distinguées.

Nous remercions le service local de la Sécurité Sociale, l'Autorité fiscale et douanière (Maison du Citoyen d'Ansião), le Centre Départemental de la Sécurité Sociale de Leiria l'USF d'Ansião, l'IEFP – Service de l'emploi de Figueiró dos Vinhos, le département du Tourisme de la Municipalité et du projet CLDS 5G ainsi que l'Association des écoles d'Ansião et ETPSicó pour leur collaboration dans la collecte d'informations et le processus de traduction/supervision de la traduction en anglais et en français.

Objectifs:

- Fournir des informations simples et utiles sur les étapes initiales de l'intégration dans le pays et la commune d'Ansião;
- Faciliter la compréhension des services offerts par la Sécurité Sociale, les Finances et d'autres organismes;
- Promouvoir l'accès aux contacts des organismes publics pertinents pour le processus d'intégration;
- Informer sur les principales ressources sociales disponibles dans la commune d'Ansião.



Entrée au Portugal

L'entrée au Portugal à des fins de résidence implique le respect des conditions suivantes:

- Disposer d'un passeport valide pour au moins trois mois après la date prévue de votre séjour;
- Avoir un visa adapté à l'objectif du séjour – certains pays sont exemptés de visa pour des séjours de courte durée. *Remarque: le visa doit être demandé auprès de l'Ambassade du Portugal dans le pays d'origine;*
- Prouver posséder des ressources financières suffisantes pour la durée du séjour;
- Ne pas être interdit d'entrer au Portugal.

La déclaration d'entrée au Portugal est obligatoire pour les citoyens étrangers en provenance de pays tiers (c'est-à-dire ne faisant pas partie de l'Union Européenne ni de l'Espace économique européen). Consultez les informations suivantes concernant l'AIMA.

AIMA

Si vous venez d'un pays tiers dans le but de résider au Portugal, vous devez obligatoirement prendre rendez-vous avec l'AIMA – Agence pour l'Intégration, les Migrations et l'Asile.

L'AIMA a pour mission de mettre en œuvre les politiques publiques européennes et nationales relatives à l'entrée, au séjour et à l'intégration des citoyens étrangers et des demandeurs d'asile. Elle agit selon les principes d'égalité et de non-discrimination, en veillant à ce que les migrants puissent exercer librement leurs activités au Portugal, dans le respect de leurs droits et de la législation nationale.

La principale fonction de l'AIMA est donc de réguler l'entrée et le séjour des citoyens étrangers sur le territoire portugais.

Coordonnées:

Adresse du siège: Av. António Augusto de Aguiar, 20,
1069-119 Lisbonne

Téléphone : 217 115 000

Horaires d'ouverture: du lundi au vendredi,
de 8h00 à 20h00

Email: geral@aima.gov.pt

Documents nécessaires:

- Deux photographies d'identité (uniquement pour les AIMA d'Aveiro et Odivelas);
- Passeport ou tout autre document d'identification valide;
- Visa de résidence valide;
- Preuve de ressources financières suffisantes (voir les informations ci-dessous);
- Autorisation de consultation du casier judiciaire portugais;
- Déclaration sur l'honneur attestant de l'adresse et du type de résidence (ex: propriété personnelle, location);
 - Si vous êtes propriétaire, vous devrez présenter le registre foncier correspondant;
 - Si vous êtes locataire, vous devrez fournir une déclaration du propriétaire attestant de votre droit d'usage du logement;
- Justificatif d'inscription auprès de l'administration fiscale (voir les informations ci-dessous);
- Justificatif d'inscription à la Sécurité Sociale (voir les informations ci-dessous);
- Assurance santé ou preuve de couverture par le Système National de Santé portugais (voir les informations ci-dessous).

Preuve de ressources financières suffisantes

En général, vous devrez fournir des documents attestant que vous disposez ou disposerez de ressources financières suffisantes pour la durée de votre séjour au Portugal.

Le seuil de ressources suffisantes est calculé sur la base du salaire minimum national, qui s'élève à 870 euros en 2025. Ce montant est généralement réévalué chaque année.

Documents nécessaires:

- Copie de la promesse de contrat de travail ou du contrat de travail, accompagnée des trois derniers bulletins de salaire;
- Le cas échéant, copie du contrat de prestation de services ou de la promesse de contrat de prestation de services, déclaration d'ouverture d'activité (qui peut être demandée auprès du service des Finances – voir les informations ci-dessous) et reçus des six derniers mois d'activité;
- Tout autre document attestant d'une relation professionnelle, d'une source de revenus ou d'investissements que vous réaliserez au Portugal.

Remarque: Les procédures décrites peuvent être modifiées périodiquement. Assurez-vous de consulter les informations actualisées.

Autorisation de Résidence Temporaire et Permanente

Selon l'objectif, vous pouvez demander:

Autorisation de Résidence Temporaire:

- Elle est valable pendant deux ans à partir de la date de délivrance du titre correspondant et est renouvelable par périodes successives de trois ans.

Autorisation de Résidence Permanente:

- Elle est valable pour une période de cinq ans et n'a pas de limite de durée. Cependant, l'autorisation doit être renouvelée tous les cinq ans ou chaque fois qu'il y a un changement des éléments d'identification de son titulaire.

Consultez la loi actuelle sur l'immigration:
Loi n.º 9/2025, du 13 février

La demande d'autorisation de résidence implique le paiement de frais conformément à l'Arrêté n.º 307/2023, du 13 octobre.

Les Magasins AIMA les plus proches

Par rapport à Ansião, les magasins AIMA les plus proches sont:

Leiria

Adresse: Largo Dr. Manuel de Arriaga, 1. 2400-177 Leiria

Horaires: jours ouvrables, de 9h00 à 12h00, jusqu'à 15 tickets et par ordre d'arrivée (informations et remise des autorisations de résidence)

Coimbra

Adresse: Avenida Central 16/20. 3000-617 Coimbra

Horaires: jours ouvrables, de 9h00 à 16h00

Castelo Branco

Adresse: R. Prof. Dr. Faria de Vasconcelos, 6 R/C. 6000-266 Castelo Branco

Horaires: jours ouvrables, de 9h00 à 12h00 | de 14h00 à 16h30

Figueira da Foz:

Adresse: Avenida de Espanha, 380. Edifício da Administração do Porto. 3080-271 Figueira da Foz

Horaires: jours ouvrables, de 09h00 à 12h00 | de 14h00 à 16h00. Information, remise de titre de résidence, demande de certificat de nationalité: de 14h00 à 16h00

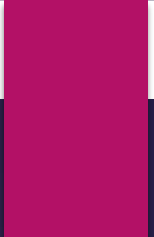
Pour plus d'informations sur l'AIMA, consultez :
<https://aima.gov.pt/pt>

Si vous venez d'un pays de l'Union européenne:

- Pour un séjour allant jusqu'à trois mois, vous n'avez besoin que de votre document d'identité ou de votre passeport valide;
- Après trois mois, vous devrez demander un **Certificat d'Enregistrement**;
- Le Certificat d'Enregistrement doit être demandé auprès des services de la Mairie d'Ansião, au plus tard 30 jours après les trois mois.

Documents nécessaires:

- Document d'identité ou passeport valide;
- Déclaration sur l'honneur attestant l'exercice d'une activité professionnelle au Portugal (en tant qu'indépendant ou salarié)
ou
- Déclaration sur l'honneur attestant la fréquentation d'un établissement d'enseignement;
- Justificatif de ressources suffisantes;
- Preuve d'assurance santé.



En tant que citoyen de l'UE, si vous résidez légalement au Portugal pendant cinq années consécutives, vous pouvez automatiquement bénéficier du droit à une autorisation de résidence permanente. Dans ce cas, vous pouvez demander le titre de résidence permanente auprès de l'AIMA (sur rendez-vous).

Documents dont vous aurez besoin

- Certificat d'Enregistrement;
- Preuves de résidence au Portugal au cours des cinq dernières années (par exemple, factures, quittances de loyer, bulletins de salaire, attestation de fréquentation d'un établissement d'enseignement, attestation de recherche d'emploi, etc).

Sécurité Sociale

Obtention du Numéro de Sécurité Sociale (NISS):

Le NISS est le numéro qui vous permet d'accéder à vos droits (par exemple, aides et allocations) et de remplir vos obligations (cotisations) auprès de la Sécurité Sociale.

Le NISS doit être demandé en ligne. Si vous commencez à travailler en tant que salarié, votre employeur peut également demander le NISS auprès de la Sécurité Sociale.

Pour demander le NISS, vous devez:

- Remplir le formulaire disponible en ligne via le Portail de la Sécurité Sociale.

Remarque: La demande de NISS n'implique aucun coût.

Comment demander le NISS en ligne :

- 1- Accédez au Portail de la Sécurité Sociale: <https://www.seg-social.pt/inicio>;
- 2- Sélectionnez l'option "Sou Cidadão" (Je suis citoyen) e "Atribuição do Número de Identificação de Segurança Social" (Attribution du Numéro d'Identification de Sécurité Sociale);
- 3- Cliquez sur le lien "Pedido de NISS - Cidadão Estrangeiro ou Cidadão Nacional sem obrigatoriedade de ter cartão de cidadão" (Demande de NISS - Citoyen Étranger ou Citoyen National sans obligation de posséder une carte d'identité);
- 4- Remplissez les champs du formulaire;
- 5- Insérez les documents demandés, selon le type de demande d'attribution du NISS:

5.1-Demande de NISS liée à l'exercice d'une activité professionnelle:

Travailleur Salarié (TS) – insérez le **Contrat de Travail**;

Travailleur Indépendant (TI) – insérez la **Déclaration de début d'activité** auprès de l'Autorité Fiscale, le **Contrat de prestation de services** et **3 copies/reçus émis**;

Membres d'Organe Statutaire (MOS) – insérez un **certificat d'enregistrement de la société** auprès de l'Institut des Registres et du Notariat ;

Travailleur du Service Domestique (SD) – insérez une **photocopie de l'accord** (si non inclus dans le contrat de travail) et un **certificat médical**.

5.2- Demande de NISS liée à l'**attribution de prestations du système de prévoyance** (ex. en cas de chômage, maladie ou vieillesse) ;

5.3- Demande de NISS liée à l'**attribution de prestations dans le cadre du système social de citoyenneté** (aides sociales).

Veillez noter l'obligation de présenter l'un des documents suivants :

- Titre/Autorisation de séjour (Temporaire ou Permanent) ;
- Visa de courte durée/séjour temporaire pour travail saisonnier ;
- Visa de travail/résidence :
 - Visa de résidence pour l'exercice d'une activité professionnelle salariée;
 - Visa de résidence pour l'exercice d'une activité professionnelle indépendante ou pour entrepreneurs immigrés;
 - Visa de résidence pour activité enseignante, hautement qualifiée ou culturelle;
 - Visa de résidence pour activité hautement qualifiée exercée par un travailleur salarié ;
 - Visa de résidence pour l'exercice d'une activité professionnelle exercée à distance en dehors du territoire national ;
 - Visa de résidence pour recherche, études, échange d'étudiants de l'enseignement secondaire, stage et volontariat ;
 - Visa de résidence pour regroupement familial ;
 - Visa de séjour temporaire dans le cadre du transfert de travailleurs ;
- Visa pour recherche d'emploi.

Aides Économiques Pour l'Intégration et l'Autonomisation des Citoyens demandant une Protection Internationale (Centre Départemental de Leiria, ISS.IP):

Peuvent bénéficier d'aides sociales les personnes possédant les statuts juridiques suivants:

- Demandeur de Protection Internationale titulaire d'une Autorisation de Résidence Provisoire (ARP);
- Demandeur de Protection Internationale en situation de recours :
 - de la décision de non-admissibilité de la demande de protection internationale
 - de la décision de refus de protection internationale
- Bénéficiaire de Protection Internationale avec un Titre de Séjour au titre du Statut de Réfugié ou de Protection Subsidaire.

Types d'Aide pouvant être accordés:

- Hébergement;
- Allocation complémentaire pour hébergement (mensuelle);
- Alimentation en nature ;
- Allocation financière (mensuelle) d'aide sociale pour l'alimentation, l'habillement, l'hygiène et les transports.

Les aides suivantes peuvent être cumulées:

Hébergement et alimentation en nature, avec l'allocation complémentaire pour dépenses personnelles et transports;

Hébergement en nature ou allocation complémentaire pour hébergement, avec l'allocation financière d'aide sociale.

Pour plus d'informations sur la Sécurité Sociale, consultez

<https://www.seg-social.pt/>

Ici vous pouvez trouver plusieurs Guides Pratiques



Si vous avez besoin de protection sociale urgent (ex. situation de pauvreté, sans-abri) entrez en contact avec le numéro 144.

SIGA – Plateforme de prise de rendez-vous pour les services de la Sécurité Sociale

<https://siga.marcacaodeatendimento.pt/>

Finances

L'inscription aux Finances permet l'attribution d'un Numéro d'Identification Fiscale (NIF), qui vous permet de travailler, d'ouvrir un compte bancaire ou de remplir vos obligations fiscales au Portugal. Toute personne étrangère, résidente ou non résidente au Portugal qui travaille et paie des impôts au Portugal, a besoin d'un NIF. Dans le cas des enfants ou des jeunes, un NIF est nécessaire pour que les parents puissent, par exemple, inclure dans leur déclaration de l'IRS les dépenses de santé et d'éducation.

Pour demander un NIF, vous avez besoin de:

Si vous êtes un citoyen étranger résident au Portugal:

- Présenter votre passeport et une preuve de résidence dans votre pays d'origine;
- Présenter votre titre de résidence.

Finanças

Si vous êtes un citoyen étranger non résident au Portugal (c'est à dire, soi qui ne vivre pas au Portugal soi qui attendez encore l'autorisation de résidence):

- Présenter votre passeport* et une preuve d'adresse dans votre pays d'origine;
- Avoir une personne (avec plus que 18 années et résident au Portugal) qui vous représente légalement au Portugal; si vous voulez, la personne qui vos représente légalement peut être aussi votre représentante fiscale;
- Avoir un représentant **fiscale**** est seulement obligatoire si vous êtes sujet passif d'impôt (par exemple, à travers l'acquisition d'une propriété, voiture, activité professionnel en territoire portugais).

****Remarque:** Si vous présentez votre passeport, vous devez également présenter le visa d'entrée au Portugal ou dans l'espace Schengen.*

*****Nota:** N'est pas obligatoire la désignation d'un représentant fiscale dans le cas des étrangers résidents dans l'EU, Islande, Norvège ou Liechtenstein*

Comment demander le NIF :

Le site web des Finances (e-balcão), à travers votre représentante **légale**.

En personne, dans le service de Finances au Guichet du Citoyen.

Prenez rendez-vous pour un service en personne en appelant le numéro - 217 206 707 (CAT).

Horaire du CAT (Centre d' Assistance Téléphonique): jours ouvrables, de 9h00 à 19h00.

Nous indiquerons ensuite les services des Finances dans la municipalité d'Ansião.

Remarque: La demande de NIF n'implique aucun coût.

Pour plus d'informations sur les impôts au Portugal, consultez

<https://www.portaldasfinancas.gov.pt/at/html/index.html>

Consultez également les brochures d'information, disponibles en différentes langues:

Portal das Finanças (Site web des Finances) → Apoio ao Contribuinte (Assistance aux Contribuables)
→ Informação Útil (Informations Utiles) → Folhetos Informativos (Brochures d'Information)

Service National de Santé (SNS)

Toute personne résidant légalement au Portugal peut demander le numéro d'utilisateur, qui permet d'accéder aux soins médicaux dans les unités du Système National de Santé. La demande peut être effectuée au Centre de Santé de votre lieu de résidence.

Si vous êtes un citoyen de l'UE :

- Vous devrez présenter votre carte européenne d'assurance maladie valide;
- Vous devrez présenter votre titre de séjour valide.

Service National de Santé (SNS)

Si vous êtes un citoyen d'un pays tiers :

- Vous devrez présenter votre passeport;
- Une autorisation de résidence valide;
- Une déclaration de la Lieu de Résidence (Junta de Freguesia) attestant votre adresse de résidence.
- Si vous n'avez pas encore cotisé au système de Sécurité Sociale, vous devrez présenter une preuve de carte de santé de votre pays d'origine.

Si vous venez d'un pays tiers et que vous ne possédez pas encore d'autorisation de résidence, un numéro de santé provisoire vous sera attribué lors de votre première utilisation d'un service de santé public (par exemple, hôpital, centre de santé). Dans ce cas, vous devrez présenter une déclaration de la Lieu de Résidence attestant votre adresse.

Remarque: l'attribution d'un numéro d'utilisateur ne garantit pas la couverture des frais médicaux.

En cas d'urgence, utilisez les contacts d'urgence (**112 ou 808 24 24 24**) avant de vous rendre à une unité d'urgence de l'hôpital de votre zone de résidence.

Pour plus d'informations sur l'accès aux services de santé publics, consultez:

<https://www.ers.pt/pt/utentes/perguntas-frequentes/faq/acesso-de-imigrantes-a-prestacao-de-cuidados-de-saude-no-servico-nacional-de-saude/>

https://www.arslvt.min-saude.pt/wp-content/uploads/sites/5/2020/08/FAQ_Gabinete_Saude_CNAIM.pdf

Certificat de Qualifications

Le Certificat de Qualifications est important pour la recherche d'emploi et l'accès à une formation qualifiée.

Où demander un certificat d'équivalence de qualifications?

À l'École Primaire et Secondaire Dr. Pascoal José de Mello (Ansião), pour une équivalence jusqu'à la 12^e année de scolarité.

Documents nécessaires:

- Certificat de qualifications dûment apostillé (Apostille de La Haye), permettant la reconnaissance légale des informations;
- Si applicable, le certificat doit être traduit par un traducteur officiel et authentifié par l'ambassade.

Service de l'Emploi - IEFP

Si vous êtes citoyen de l'UE:

- Grâce au droit à la libre circulation, vous pouvez vous inscrire au service de l'emploi en présentant uniquement votre document d'identification e votre Certificat d'Enregistrement.

Si vous êtes citoyen d'un pays tiers:

- Vous devrez présenter un titre valide ce qui permet l'exercice d'une activité professionnelle dépendant d'un employeur.

Contacts Utiles

Mairie d'Ansião

Adresse: Praça do Município, 3240-143 Ansião

Téléphone: 236 670 200

E-mail: geral@cm-ansiao.pt

Site web: <https://www.cm-ansiao.pt>

Horaires: jours ouvrables, de 9h00 à 17h00 (avec pause déjeuner de 12h30 à 14h00)



Boutique du Citoyen d'Ansião (Loja do Cidadão de Ansião)

Vous y trouverez les services suivants:

- Espace Citoyen – regroupe plusieurs services publics en un seul lieu. Vous pouvez, par exemple, changer votre adresse, renouveler votre permis de conduire ou d'autres documents d'identification, effectuer des démarches liées à l'état civil et foncière (par exemple, enregistrement de naissance, registre foncier), entre autres.
- Service local de la Sécurité Sociale;
- Service local des Finances;
- APIN– Empresa Intermunicipal de Ambiente do Pinhal Interior (gestion de l'eau, assainissement, traitement des déchets urbains)

Dans le bâtiment de la Boutique du Citoyen, vous trouverez également le **Département de l'Éducation.**

Adresse: R. dos Combatentes da Grande Guerra n.º 98.
3240-126 Ansião

Téléphone: 300 003 990

E-mail: info.cidadao@ama.pt

Horaires: jours ouvrables, de 9h00 à 16h00

Service local des Finances: sans rendez-vous– 9h00-12h30

sur rendez-vous– 12h30 – 16h00



IEFP - Service de l'Emploi de Figueiró dos Vinhos

Ici, vous pouvez :

- Postuler à des offres d'emploi;
- Bénéficier d'accompagnement pour la rédaction de votre CV (Curriculum Vitae);
- Accéder à formation qualifiée.

Adresse: Av. José Malhoa – 3260-402 Figueiró dos Vinhos

Téléphone: 236 095 800

E-mail: se.figueirovinhos@iefp.pt

Site Web: <https://iefponline.iefp.pt>



Consultez le programme INTEGRAR

(<https://www.iefp.pt/programa-integrar>)

IEFP à Ansião: R. dos Combatentes da Grande Guerra n.º 98.
3240-126 Ansião

Horaires: Mardi, de 10h00 à 12h30

Parc d'Entreprises de Camporês

Ici, vous trouverez diverses entreprises offrant de nombreuses opportunités d'emploi, ainsi qu'un Centre d'Affaires avec un espace de co-working.

Adresse: N237, Chão de Couce

Téléphone: 236 670 200

E-mail: espaco.empresa@cm-ansiao.pt

Site Web: <https://campores.pt/>



Siège du Groupement d'Écoles d'Ansião

École Primaire et Secondaire Dr. Pascoal José de Mello

Adresse: Av. Coronel Vitorino Henriques Godinho. 3240-154 Ansião

Téléphone: 236 670 100

E-mail: sae@agansiao.pt



École Technologique et Professionnel de Sicó (ETPSICO)

Adresse: R. Armando Moreira, 186 – Avelar (sede)

Téléphone: 236 620 500

E-mail: sico@etpsico.pt



Consultez le projet
“Crianças sem Fronteiras” (“Enfants sans Frontières”)

<https://www.facebook.com/CRIANCAS.SEM.Fronteiras.ETPSico/>

Dans les deux établissements sont réalisées des classes de portugais destinées aux immigrants.

Informez Vous!

Unité de Santé Familier d'Ancião (USF Ansião)

Adresse: R. do Estádio, 334 - Casa da Amizade. 3240-220 Lagoas

Téléphone: 236 670 150

E-mail: usf.anciao@ulscoimbra.min-saude.pt

Horaires: Jours ouvrables, de 8h00 à 20h00



Centre Hospitalier et Universitaire de Coimbra (Pôle Hôpitaux de l'Université de Coimbra)

Adresse: Praceta Professor Mota Pinto, Celas, 3004-561 Coimbra

Téléphone: 239 400 400



Pompiers Volontaires d'Ansião

Adresse: Av. Doutor Vítor Faveiro, 16. 3240-153 Ansião

Téléphone: 236 670 600

E-mail: geral@bvansiao.pt



Garde Nationale Républicaine (GNR)

Adresse: Urbanização do Brejo. 3240-207 Ansião

Téléphone: 236 670 800

E-mail: ct.lra.dpbl.pans@gnr.pt



Tribunal Judicial de la Comarca d'Ansião

Adresse: Largo do Ribeiro da Vide - 3240-143 Ansião

Téléphone: 236670330

E-mail: ansiao@tribunais.org.pt

Horaires d'ouverture: Jours ouvrables : 9h00 - 12h30 | 13h30 - 16h00

Ici vous pouvez demander le casier judiciaire



Autres Ressources Utiles:

➤ **Centres Nationaux de Appui à l'Intégration des Migrants (CNAIM):** Porto, Lisboa, Beja e Algarve (Faro)

➤ **Bureau de Appui aux Politiques Locales d'Intégration des Migrants (GAPLIM)**

Adresse: R. Álvaro Coutinho, 14. 1150-025 Lisboa

Téléphone: 218 106 100

Email: gaplim@acm.gov.pt

➤ **Centres Locaux de Appui à l'Intégration des Migrants (CLAIM) les plus proches:**

- Mairie de Castanheira de Pêra;
- Mairie de Pombal;
- Mairie de Lousã;
- Coimbra – Centre d'Accueil João Paulo II CBR;
- Mairie de Leiria;
- Institut Polytechnique de Leiria.

Autres: Marinha Grande, Caldas da Rainha, Tomar, Santarém, Torres Novas, Peniche

Plateforme en ligne de portugais:
<https://pptonline.acm.gov.pt/>

➤ **Service de Traduction Téléphonique (STT):** envoyez un e-mail à stt@aima.gov.pt et accédez au service de traduction en plusieurs langues

Pour plus d'informations sur le Haut-Commissariat aux Migrations, consultez:

<https://www.gov.pt/entidades/alto-comissariado-para-as-migracoes>

Ansião Social Radar

Programme visant à identifier les situations de vulnérabilité sociale (par exemple, pauvreté, manque de logement/conditions d'habitation précaires, difficultés économiques) et à orienter vers les ressources locales.

Si vous êtes en situation de vulnérabilité ou si vous connaissez quelqu'un dans cette situation, veuillez contacter:

E-mail: radarsocial@cm-ansiao.pt

Téléphone: 910 370 886



Radar Social Ansião

CLDS-5G

Programme impliquant la dynamisation de diverses activités au sein de la communauté, spécialement destinées à promouvoir un vieillissement positif et à améliorer le bien-être des groupes particulièrement vulnérables.

Restez attentif/attentive aux initiatives!

E-mail: cldsansiao@gmail.com

Téléphone: 236 672 341



Autres programmes et organisations locales

Consultez le **Guide des Ressources Sociales** de la Municipalité, bientôt accessible en:

<https://www.cm-ansiao.pt/PT/municipes-areas-de-atividade/acao-social>



Nous espérons que les informations présentées vous aideront dans votre séjour et votre intégration à Ansião.

Ensemble, nous travaillons mieux – comme le préconise l'ONU à travers ses Objectifs de Développement Durable (ODD), nous n'entendons "laisser personne de côté".

Si vous avez des suggestions pour améliorer ce guide d'appui, n'hésitez pas à nous les envoyer par e-mail à **radarsocial@cm-ansiao.pt**.

Bienvenu/e à Ansião !

Sources

Services publics locaux: Sécurité Sociale, l'Autorité fiscale et douanière, IEF, USF Anciões (ancien UCSP de Ansiões), Association des écoles d'Ansiões;

Loi n°23/2007, de 4 de julho;

Arrêté n.º 1563/2007, de 11 de dezembro;

Loi n.º 9/2025, de 13 de fevereiro;

Sites Web officiel:

<https://aima.gov.pt/pt>

https://www.arslv.min-saude.pt/wp-content/uploads/sites/5/2020/08/FAQ_Gabinete_Saude_CNAIM.pdf

<https://www.deco.proteste.pt/familia-consumo/orcamento-familiar/dicas/pedir-numero-contribuinte-estrangeiros>

<https://www.deco.proteste.pt/familia-consumo/ferias-lazer/dicas/autorizacao-residencia-como-pedir#quem-trata-da-autorizacao-de-residencia>

<https://www.seg-social.pt/inicio>

https://europa.eu/youreurope/citizens/residence/documents-formalities/eu-nationals-permanent-residence/index_pt.htm#inline-nav-4

<https://www.ers.pt/pt/utentes/perguntas-frequentes/faq/acesso-de-imigrantes-a-prestacao-de-cuidados-de-saude-no-servico-nacional-de-saude/>

<https://vistos.mne.gov.pt/pt/vistos-nacionais/documentacao-instrutoria/meios-de-subsistencia>

<https://www2.gov.pt/en/migrantes-viver-e-trabalhar-em-portugal/migrantes-impostos-e-seguranca-social-em-portugal/como-pedir-o-nif-e-o-niss-para-cidadaos-estrangeiros-em-portugal>

https://info.portaldasfinancas.gov.pt/pt/apoio_contribuinte/Folhetos_informativos/Pages/default.aspx